

Motion adoptée par le CA

Le conseil d'administration du lycée Diderot réuni ce mardi 14 février 2012 proteste énergiquement contre la nouvelle baisse de la DHG de 60 heures pour le lycée et de 60 heures pour la SEP, la nouvelle baisse de la capacité d'accueil de 37 élèves pour le lycée et de 39 élèves pour la SEP, la nouvelle fermeture de postes 5 pour le lycée et 3 pour la SEP.

La limitation autoritaire des effectifs de plusieurs classes de BTS 1^{ère} et 2^{ème} année de la filière mécanique à 15 élèves n'a aucune légitimité.

De même, diminuer de 12 élèves la capacité d'accueil des 1^{ères} STI2D est totalement contradictoire avec l'affirmation du Rectorat de vouloir augmenter le nombre d'élèves dans la filière industrielle.

La limitation en SEP des effectifs en Terminale bac pro micro, la perte de 3% des heures enseignées par rapport aux grilles horaire des référentiels sont tout aussi illogiques.

La décision de porter à 15,3 % le nombre d'heures supplémentaires ne répond qu'à une logique comptable de diminuer fortement le nombre de postes d'enseignants au lycée.

Le refus de créer les classes passerelles dans tous les sens permettant la réussite du plus grand nombre n'est pas compréhensible.

La communauté scolaire désapprouve ces décisions qui d'année en année remet en cause la spécificité du lycée Diderot : notre lycée a une vocation technologique permettant aux élèves d'acquérir des diplômes et leur permettant soit d'entrer dans la vie active soit de continuer leurs études. En ce sens, nous attendons une politique volontariste avec les moyens nécessaires. Le Directeur de l'Académie nous avait promis une rencontre il y a plus d'un an afin d'examiner les perspectives pour notre lycée.

Dans l'immédiat, nous réclamons le passage des capacités d'accueil de CPI 1 et de CIM 2 de 15 à 24 élèves, ainsi que pour la SEP le passage des capacités d'accueil de Terminale MICRO et de Terminale CAP Horlogerie de 18 à 24 élèves avec les moyens horaires et humains nécessaires. De plus, nous demandons des moyens pour les élèves redoublants en Terminale STI2D et les 120 h d'aide personnalisée en BTS CRSA dans la DHG.

C'est pourquoi nous demandons un rendez-vous début mars avec Monsieur le Directeur de l'Académie.

Motion adoptée par 16 voix pour, 1 abstention et 2 n'ont pas pris part au vote.